



## Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Yannick Le ROUZIC  
Directeur Opérationnel BSCC NOD 44/85  
4, rue du président Herriot CS89018  
44090 Nantes Cedex 1

A Nantes, le 05 mars 2020

### Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Notre Syndicat départemental dépose un préavis de grève illimité qui débutera **le Mercredi 11 mars 2020 à partir de 5H00** couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, de la PDC de Vertou.

### Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- 1- Nous demandons pour la distribution des plis électoraux une compensation de 530 euros par tour. Cette revendication se base sur une moyenne de 800 PDI par tournée en moyenne. Cette demande se fait sur la base de : 1 heure compensée pour 30 plis, soit au taux horaire de 10€ ce qui amène à 266 euros par tours. Sur une estimation d'au moins 2 plis par PDI.
- 2- Maintien du centre courrier de Vertou et annulation de la nouvelle réorganisation, aucune mise en place de tournée sacoché et maintien des travaux intérieurs pour chaque position en l'état.
- 3- Au vu du nombre important d'emploi précaire sur le bureau nous demandons l'embauche en CDI poste de M. Alakija Phojo et de Mr Lukas Rivière.
- 4- La fin des tournées doublées et des tournées à découvert.
- 5- Suppression de la brigade de tri et le respect des horaires de tri général le matin. A la Haie Fouassière notamment.
- 6- Au vu du nombre conséquent de tournées sans titulaire nous demandons des attributions de tournée immédiate pour tous les agents désireux d'avoir leurs tournées. Et ceci pour pallier au manque de poste fixe qui créer de la désorganisation. Selon les règles en vigueur a La Poste.
- 7- Volant de remplacement a la hauteur de 25%, avec de l'emplois en CDI poste.
- 8- Un 13<sup>ème</sup> mois et une prime d'intempérie de 50€ par mois. Ainsi qu'une vraie prime de nettoyage habillement de 12€/mois et non de 12€/an.
- 9- Pour une prime Facteur d'avenir a 670€ pour toutes et tous et ce sans critère d'absentéisme.
- 10- Un salaire net à 1800€ par mois et ce dès l'embauche.
- 11- Le droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous et à 55 ans pour les métiers pénibles comme ceux de la distribution !

La CGT souhaite être reçu dans le cadre de ce préavis avec le bureau de Rezé dépositaire d'un préavis.

Pour la CGT FAPT 44

Sylvain LAMBLLOT  
Secrétaire Général